

Du char à boeufs jusqu'au gros char

Claude Poirier

Number 74, May 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45420ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, C. (1989). Du char à boeufs jusqu'au gros char. *Québec français*, (74), 94-95.

LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (XXIX)

Du char à bœufs jusqu'au gros char



Les racines « françaises » de notre char

La fortune qu'a connue au Québec le mot *char*, en parlant d'une automobile, était prévisible déjà au XIX^e s., avant même que les automobiles ne remplacent les bogheis, les calèches et les cabrouets. Cet emploi s'inscrit en effet dans l'évolution qu'a connue le mot depuis le début du siècle dernier, au moment où s'est formé le vocabulaire des chemins de fer.

Pour désigner la voiture d'un train, c'est le mot *wagon* que les Français ont adopté après avoir hésité entre diverses autres appellations, notamment *chariot*, *charrette* et *char*; ces mots ont même servi pendant quelque temps à désigner la locomotive elle-même dans des composés comme *char à vapeur*, *chariot-moteur*... *Char* au sens de « wagon » est bien attesté en France dans la première moitié du XIX^e s., par ex. dans le passage suivant où le mot s'oppose à *voiture*, désignant le véhicule tiré par des chevaux: « [...] une minute suffit pour placer la voiture sur un train, les chevaux dans une cage et la famille dans un des chars » (1833)¹. On trouve même le composé *char-à-banc* (par ex. en 1855) pour désigner un wagon de voyageurs, qui s'employait cependant plus couramment à l'époque en parlant d'un véhicule à traction animale.

On ne doit donc pas se surprendre de retrouver les mêmes emplois au Québec au XIX^e s., non pas parce que les Français nous communiquaient au fur et à mesure leurs nouveautés terminologiques, mais parce qu'il était normal de nommer les réalités nouvelles à partir d'appellations déjà bien implantées dans le domaine du transport. C'est donc spontanément qu'un journaliste du *Nouvel-iste* (Québec) emploie les mots *char* et *char à banc* dans la description qu'il fait d'un train jouet: « Ce joujou [...], c'est une

Claude Poirier

suite de petits chars avec tous les accessoires nécessaires; engins, rails et chars à bancs. » (27 déc. 1876, p. 2). L'accession du mot au vocabulaire du chemin de fer ne l'empêchera pas de continuer encore longtemps de servir dans son sens premier, comme en témoigne ce passage de Marie LeFranc: « Le petit homme à la pipe avait sans aide attelé le char à bancs pendant que le père achevait de souper. » (*Au pays canadien-français*, 1931, p. 163). *Char* au sens de « wagon » a été usuel au Québec jusqu'à récemment. On achetait et on vendait au *char* du bois, des céréales, et même du fumier: « Nous vendons du bon fumier au char pour livrer à votre station. [...] Si vous n'en avez jamais eu par les chars, veuillez en essayer un char seulement. » (*L'Almanach du Peuple de la Librairie Beauchemin*, t. 48, 1917, p. 52, annonce). D'où l'expression familière, encore usuelle, un *char de (qqch.)* au sens d'« une grande quantité (de qqch.) », illustrée par Jacques Godbout (pour s'en tenir à un exemple poli): « [...] je voudrais leur fourrer [...] un char de mots dans la gorge douze par bancs [...] » (*D'amour, P.Q.*, 1972, p. 67).

Faut-il en conclure que *char* au sens de « wagon » est au Québec un emploi d'origine tout à fait française? Avec nos chars et nos lisses, nous aurions été plus « français » que les Français eux-mêmes, qui avaient finalement opté pour les termes anglais *wagon* et *rail*...

Où est l'anglicisme au juste?

L'histoire de *char* ne s'arrête pas là... Toujours dans le vocabulaire des chemins de fer, le mot entre dans divers composés qui rappellent étrangement des appellations anglaises: *char à dîner* (*dining car*), *char-parloir* (*parlor car*), *char à bagages* (*baggage car*)... l'emploi du mot au pluriel (*les chars*) pour désigner le train est à mettre en relation également avec *the cars*, particulièrement courant aux États-Unis entre 1845 et 1875². C'est encore au mot *char* qu'on a recours pour désigner le tramway alors que les Français adoptent, encore une fois, le mot anglais lui-même; c'est l'époque des *chars électriques*, des *petits chars* ou *chars urbains* qui révolutionnent le transport dans les villes en conduisant les passagers « avec une vitesse vertigineuse » (*La Gazette de Joliette*, 4 sept. 1890, p. 4).

Arrive enfin l'automobile. Comment nommer cette nouvelle réalité? Le nom est tout trouvé: *char*! *Char* n'est-il pas aussi français que *voiture*? Sans doute, mais l'équivalence systématique qui a été établie entre l'anglais *car* le français *char*, dans le vocabulaire du chemin de fer, dans celui du tramway et dans celui de l'automobile, est significative: *char* est devenu un calque de l'anglais. Le français de France, lui, a préféré, dans le cas du transport sur rail, accueillir directement les mots anglais *wagon* et *tramway*. Les solutions différentes qui ont été adoptées en France et au Québec s'expliquent par diverses causes, notamment par le fait que le français de France ne craint pas d'afficher des formes anglaises, alors que celui du Québec cherche plutôt à les traduire, et par le fait que les deux variétés de français ont été soumises à des influences anglaises distinctes, américaine dans le cas du Québec (l'omniprésence de *char* s'expliquant par celle de *car* aux États-Unis dans ces divers vocabulaires)³, britannique dans le cas de la France.

L'anglicisme est-il bon ou mauvais?

L'histoire du mot *char* au Québec et des mots *wagon* et *tramway* en France nous enseigne que l'évaluation qui est faite d'un mot a peu à voir avec la forme du mot lui-même. Un mot n'est pas, en soi, bon ou mauvais, populaire ou soigné: c'est l'appréciation qu'en fait une communauté qui détermine le rang qu'il occupera dans la hiérarchie des usages. Or, l'évaluation peut varier d'un groupe de locuteurs à un autre (cf. les Québécois et les Français), d'une époque à une autre (cf. le passage du statut du mot *char* de neutre à populaire ou familier), selon divers facteurs (par ex. l'anglicisme au Québec est jugé avec plus de sévérité qu'en France). L'évaluation qualitative des usages est d'autant plus pertinente qu'elle repose sur une bonne connaissance des faits, d'une part concernant l'origine des emplois (puisque cet aspect a constamment été pris en compte au Québec), d'autre part concernant la répartition exacte, selon les régions et selon les registres, de ces emplois, afin d'être en mesure de comparer son propre usage à celui des autres.

Pour aiguiser son sens critique...

À la lumière des données ci-dessus et selon votre conception de la langue, comment évaluez-vous l'opinion suivante de Louis Fréchette à propos du mot *char* :

« Traduire *car* par *char*, c'est faire un anglicisme. Le mot adopté en France est *wagon*. [...] Une autre vulgarité dont il faudrait se débarrasser le plus tôt possible, c'est l'expression *p'tits chars*, de même que la périphrase *archiprudhomme chars urbains*. En France, on dit le *tramway*, c'est plus simple, plus logique, plus suggestif. Et quand ce ne le serait pas, si l'on veut parler français, il faut parler comme en France et suivre les évolutions qu'y subit la langue française. » (L. Fréchette, dans *La Patrie*, 29 juillet 1893, p. 1).

Adresse: Enquête TLFO, Langues et linguistique, Faculté des lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4.

*Le groupe du Trésor de la langue française au Québec est subventionné principalement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. Peter J. Wexler, *La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1778-1842)*, Genève-Lille, 1955, p. 124.
2. W.A. Craigie, *A Dictionary of American English on Historical Principles*, 1944.
3. Cf. encore cet extrait de journal où l'américain *car* au sens de « cabine (d'ascenseur) » a été rendu par *char* : « Les journalistes et les autres invités ont pris passage à bord du *char ascenseur*. » (*Le Nouvelliste*, Québec, 13 janv. 1880, p. 2).
4. J. Rousseau, « Le parler canadien et le français universel », dans le *Cahier des Dix*, n° 34, 1969, p. 189.

Un char qui perd de son lustre...

Jusque vers la moitié du XX^e s., le mot *char*, dans les divers emplois signalés ci-dessus, n'avait pas trop mauvaise presse. Arthur Buies lui-même, qui s'était donné la mission de traquer l'anglicisme partout, emploie le mot sans sourciller: « [...] il tombe des gouttes d'eau grosses comme des œufs, de la grêle [...] le conducteur fut obligé de faire allumer le feu dans les chars. » (*Chroniques, humeurs et caprices*, 1873, p. 52). Napoléon Caron (*Petit vocabulaire à l'usage des canadiens-français*, 1880) trouve, pour sa part, « regrettable que nous ayons adopté ce mot pour désigner spécialement les voitures de chemin de fer »; Oscar Dunn (*Glossaire franco-canadien*, 1880), en revanche, estime que « *char* est bien préférable à *wagon* et à *tramway*, qui n'ont pas même le mérite de trouver toutes leurs lettres constituant dans l'alphabet fr. ». Au sens d'« automobile », *char* est accepté par Étienne Blanchard (*Dictionnaire de bon langage*, 2^e éd., 1915), qui l'avait cependant condamné l'année précédente. Le mot est largement employé dans diverses sources depuis la même époque (on trouve même *char de remorquage*, en 1927) et, pendant longtemps, ne comporte aucune connotation dépréciative) « [...] si votre orgueil réclame un beau *char* élégant et confortable aussi bien qu'utile [...], *L'Événement*, Québec, 5 mai 1917, p. 7). Mais le mot commence à perdre un peu de crédit dans les années 1920, si l'on en juge par cet exemple: « *Alberte* [...] n'était pas revenue avec son *char*, car elle disait *char* comme tout le monde, l'anglicisme de langage n'étant pas chose pour l'effrayer. » (*Harry Bernard, L'Homme tombé...*, 1924, p. 81).

En 1960 encore, le mot figure souvent dans les annonces de journaux et, quelques années sans tard, le scientifique Jacques Rousseau, sans le recommander, affirme néanmoins que « *char*, pour automobile, vaut sûrement *car*, employé en France pour les autobus à long itinéraire⁴ ». De nos jours, le mot appartient à la langue populaire ou familière, c'est-à-dire qu'il a laissé la place à *automobile* et à *voiture* dans la langue neutre, du moins dans l'usage soigné. En revanche, *char* a développé une valeur affective qu'on aime encore exploiter: « *Je préfère être reconnu en étant utile plutôt que par mon gros char ou mes coups.* » (*L'Actualité*, sept. 1983, p. 52).



Collection

Aux quatre vents

Français, 1^{re} année
Hélène Hubert et Francine Bergeron

**La collection à la portée des élèves
...dès la rentrée scolaire!**

Les auteures de cette collection se sont souciées de rendre leur matériel accessible aux élèves dès la rentrée.

- Le niveau de difficulté des textes de lecture est judicieusement gradué; les textes sont courts, signifiants et stimulants.
- Des illustrations en couleurs apportent une aide réelle à la lecture.
- Une présentation visuelle claire et aérée facilite la compréhension.

**La collection facile à utiliser pour les enseignantes
...toute l'année!**

Répartis selon les quatre étapes de l'année scolaire, tous les objectifs du MEQ sont clairement indiqués. Une démarche simple, graduelle et structurée facilite la tâche de l'enseignante.

Cette collection exploite habilement tous les événements saisonniers, tels la rentrée, l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin...



Éditions Beauchemin Itée

3281, avenue Jean-Béraud
Chomedey, Laval (Québec) H7T 2L2
Tél.: (514) 334-5912